

Les publications et l'évaluation de la recherche : Place de l'open access. Point de vue de la CP-CNU

Jean-Paul DEROIN, président de la CP-CNU (2015-2019)

Jean-Paul DEROIN, président de la CP-CNU (2015-2019)
Professeur de Géologie à l'Université de Reims
(UPMC, Orléans, Bordeaux, Marne-la-Vallée)



42 publications dites de rang A
55 autres publications
2 ouvrages en co-auteur
6 chapitres d'ouvrage
8 mémoires
47 actes de colloques avec « review »
5 cartes géologiques de la France
140 résumés à congrès
28 conférences invitées
116 rapports

Rédacteur en chef de Photo-Interprétation (2006-2014)

Le Conseil national des universités

**55 sections réparties en 12 groupes représentant quelque
50 000 enseignants-chercheurs**

- Groupe 1 (Droit et Science politique)**
- Groupe 2 (Sciences économiques et Gestion)**
- Groupe 3 (Littérature-Langues)**
- Groupe 4 (SHS)**
- Groupe 5 (Maths-Info)**
- Groupe 6 (Physique)**
- Groupe 7 (Chimie)**
- Groupe 8 (Sciences de la Terre et de l'Univers)**
- Groupe 9 (Electronique-Génie civil)**
- Groupe 10 (Biologie-Biochimie)**
- Groupe 11 (Pharmacie, mono-appartenants)**
- Groupe 12 (Interdisciplinaire)**

Le Conseil national des universités

**55 sections réparties en 12 groupes représentant quelque
50 000 enseignants-chercheurs**

- Groupe 1 (Droit et Science politique)**
- Groupe 2 (Sciences économiques et Gestion)**
- Groupe 3 (Littérature-Langues)**
- Groupe 4 (SHS)**
- Groupe 5 (Maths-Info)**
- Groupe 6 (Physique)**
- Groupe 7 (Chimie)**
- Groupe 8 (Sciences de la Terre et de l'Univers)**
- Groupe 9 (Electronique-Génie civil)**
- Groupe 10 (Biologie-Biochimie)**
- Groupe 11 (Pharmacie, mono-appartenants)**
- Groupe 12 (Interdisciplinaire)**

*Chaque discipline a ses propres
critères, fonction des habitudes
et de l'histoire*

Le Conseil national des universités

**55 sections réparties en 12 groupes représentant quelque
50 000 enseignants-chercheurs**

- Groupe 1 (Droit et Science politique)
- Groupe 2 (Sciences économiques et Gestion)
- Groupe 3 (Littérature-Langues)
- Groupe 4 (SHS)
- Groupe 5 (Maths-Info)
- Groupe 6 (Physique)
- Groupe 7 (Chimie)
- Groupe 8 (Sciences de la Terre et de l'Univers)
- Groupe 9 (Electronique-Génie civil)
- Groupe 10 (Biologie-Biochimie)
- Groupe 11 (Pharmacie, mono-appartenants)
- Groupe 12 (Interdisciplinaire)

La commission permanente :

***[...] veille à favoriser la coopération entre les différents champs disciplinaires.
[...] veille également à ce que les critères et les procédures mis en œuvre par le Conseil national des universités prennent en compte l'ensemble des activités des enseignants-chercheurs ainsi que la diversité des champs disciplinaires.***

(décret n°2009-461 du 23 avril 2009, art. 12.1)

- **Evaluation des dossiers des enseignants-chercheurs** : qualification, avancement de grade, PEDR, etc.
- **Les sections du CNU étudient tout particulièrement l'activité scientifique du candidat**, sous réserve d'un **investissement significatif** dans les autres activités (pédagogie, responsabilités collectives, etc.).
- Les **critères d'évaluation** sont rendus **publics** par chaque section

- **Les sections du CNU étudient tout particulièrement l'activité scientifique du candidat, sous réserve d'un investissement significatif** dans les autres activités (pédagogie, responsabilités collectives, etc.).
- **Les publications ne constituent qu'une partie de cette activité scientifique**, la plus visible et éventuellement la plus facile à quantifier.

- **Les publications en *open access*** [uniquement] sont encore assez peu répandues dans les domaines académiques.
- La 60^e section « mécanique, génie mécanique, génie civil » est une des rares à les mentionner explicitement dans ses critères d'évaluation.
- L'*open access* recouvre en fait des acceptions très variées : revues totalement ouvertes, ouvertes après un certain temps, revues gratuites ou payantes pour l'auteur et/ou le lecteur, sans parler des variations dans le système de « *reviewing* ».
- Une évolution importante des revues ou « éditeurs scientifiques » : exemple IEEE.

Il est possible de distinguer deux grandes communautés [1]

- Celle des **lettres, sciences humaines et droit** qui valorisent plutôt un ensemble de publications, parmi lesquelles les **ouvrages individuels** sont les mieux considérés, souvent en langue française, même si certaines sections annoncent explicitement dans leurs critères une appréciation qualitative des publications (ex. 4^e section « Science politique ») ou un classement des revues conforme à celui du HCERES (ex. 23^e section « géographie »).
- Les publications même à diffusion limitée (par exemple nationales) sont souvent bien évaluées, et l'*open access* a une place certaine.

Il est possible de distinguer deux grandes communautés [2].

- La seconde communauté regroupe l'ensemble des **disciplines scientifiques (STS)** et les **sciences économiques**.
- Primauté aux articles de revues internationales à comité de lecture (généralement en anglais).
- D'autres formes de valorisation sont bien considérées, notamment les communications dans les **conférences internationales avec actes**, les **brevets**, etc.
- La place de l'*open access* reste encore mineure, bien qu'en progression sensible.

Il est possible de distinguer deux grandes communautés [2].

Distinction peut être faite entre :

- article original et article de revue (ex. 64^e section « biochimie et biologie moléculaire »),
- préférence pour l'article long (ex. 27^e « section informatique »),
- distinction entre numéro standard et « *special issue* » (ex. 60^e section « mécanique, génie mécanique, génie civil »)
- prise en compte du nombre de citations de l'article...

Il est possible de distinguer deux grandes communautés [2].

Il peut exister :

- une liste de revues de référence (ex. 36^e section « Terre solide »)
- le renvoi explicite au facteur d'impact de la revue (ex. les sciences pharmaceutiques) qui doit être idéalement supérieur à 1 voire 1,2 (ex. 67^e section « Biologie des populations et Ecologie »)
- ou autre système de « *ranking* » pouvant être basé sur la renommée (ex. 25^e section, Mathématiques).

Publications : Il convient de noter l'importance des spécificités disciplinaires (parfois compatibles avec l'open access) :

- notes d'arrêt (droit),
- éditions critiques (littérature comparée),
- cartes géologiques (sciences de la Terre),
- logiciel (STAPS),
- etc.

L'*open access* actuellement :

- plutôt vu comme un mode de diffusion que comme un critère d'évaluation scientifique.
- Possibilité alternative et payante qui est offerte depuis cinq ans par les séries des *IEEE Transactions*, revues réputées notamment pour la 63^e section (Electronique, optronique et systèmes).
- Les revues en *open access* doivent alors bénéficier d'un IF élevé ou être dans les premiers quartiles Scimago pour être prises en compte.

L'*open access* actuellement :

- Les revues servant de support aux publications sont souvent celles disponibles dans les grands bouquets (Science Direct, Springer Link, Dewey, IEEE, etc.).
- Pour publier dans les revues en *open access* les universitaires sont parfois confrontés à des **coûts incompatibles** avec les crédits récurrents des unités de recherche.
- Les **plates-formes d'auto-archivage** (HAL, ResearchGate, Academia.edu, ARXiv, etc.) fournissent une alternative aux enseignants-chercheur pour diffuser leur production scientifique, sous quelque forme qu'elle ait été produite.

Publications, Open Access, Evaluation : quelques réflexions

- Le problème général de la **course à la publication** : aspect quantitatif (le système s'auto-alimente), toutes les disciplines sont concernées (exemple des ouvrages de littérature).
- **Financement** de la recherche : Le système est potentiellement dangereux dans le modèle économique actuel. Coût des abonnements aux bouquets, coût de publication (paradoxe du numérique).
- L'ensemble de la **chaîne de publication** : élaboration des résultats, soumission, « review », acceptation, publication, diffusion, etc.